

La Bourdinière Saint-Loup



Bulletin Municipal 2026



Édito du Maire

Chers Bourdiloupéens & Bourdiloupéennes,

Après toutes ces années au service de la commune, me voici arrivé à ce moment si particulier où l'on regarde derrière soi avec tendresse et un peu de nostalgie, tout en acceptant sereinement que le temps est venu de passer le relais.



En juillet 1979, lorsque j'ai franchi pour la 1^{ère} fois la porte du conseil municipal, je n'imaginai pas que s'ouvrirait là un engagement de plus de 46 années. De conseiller à 1^{er} Adjoint en 1995, puis Maire depuis 2008, j'ai consacré une grande partie de ma vie à cette commune où je suis né, où j'ai grandi, où j'ai travaillé, et que j'ai servie du mieux que j'ai pu.

Au fil de mes mandats, beaucoup de projets ont façonné notre territoire et accompagné sa transformation. Parmi les principaux : l'achèvement du lotissement de la Carbonnière en 2011, qui a permis l'arrivée de plus de 30 familles ; l'aménagement de la rue des Contre-Ouches et du Chemin Ferré ; notre entrée à Chartres Métropole en 2013, ouvrant de nouvelles perspectives de développement ; la création du lotissement du Clos du Parc à Chenonville ; la restauration du Lavoir du Temple en 2018 ; et, plus récemment, l'aménagement des allées du cimetière en 2024.

Ces années ont malheureusement aussi été marquées par des drames que je n'oublierai jamais et qui ont profondément meurtri notre commune. Les 2 accidents tragiques de 2013, sur la RN10, faisant 6 jeunes victimes. Aucun Maire n'est préparé à intervenir dans pareille situation.

Heureusement, il y a aussi les souvenirs lumineux comme le spectacle de la « moissonneuse à remonter le temps » joué en 2009 dans la cour de ma propriété. Deux soirées mémorables, près de 600 personnes réunies, et moi-même, acteur pour l'occasion... Une parenthèse joyeuse qui illustre si bien l'esprit de partage de notre commune.

Aujourd'hui, je pars avec la sensation du devoir accompli, même si cette décision n'a pas été facile. Mais je reste convaincu qu'il ne faut pas faire le mandat de trop, et qu'il est temps pour moi de profiter pleinement d'une retraite bien méritée.

Et, surtout, de la partager avec mon épouse, qui a tant accepté, tant porté en silence. Elle a été à mes côtés dans les bons moments comme dans les coups durs, malgré les absences, les urgences, les réunions tardives. Rien de tout cela n'aurait été possible sans son soutien indéfectible et je l'en remercie du fond du cœur.

Je souhaite également exprimer toute ma gratitude à celles et ceux qui ont partagé cette belle aventure municipale à mes côtés.

Aux conseillers, d'abord, qui m'ont accompagné fidèlement au fil des mandats et avec lesquels j'ai toujours travaillé en confiance. Leur engagement a été un pilier constant, et je garde une pensée émue pour Patrick, notre adjoint et ami, dont la disparition a profondément marqué notre équipe.

Je veux aussi saluer nos agents. Martine et Éric, tout d'abord, qui ont servi la commune pendant tant d'années avec grand professionnalisme. Puis Émilie, Philippe et Rachel, ma « dernière équipe », dont l'implication et le sens du service dépassent souvent le simple cadre de leurs missions.

À la nouvelle équipe municipale qui prendra le relais, je souhaite bon vent. Qu'elle poursuive le développement de la commune avec une vision à long terme, afin d'offrir à une population rajeunie et en croissance (passée de 540 à 768 habitants depuis le début de mon mandat), une municipalité engagée et fédératrice qui ose entreprendre et investir pour améliorer le cadre de vie et les services proposés.

Enfin, chers administrés, je veux vous témoigner ma reconnaissance. Merci pour votre confiance renouvelée qui a donné tout son sens à ma fonction et pour laquelle j'espère avoir été à la hauteur de vos attentes.













Je resterai présent dans la vie du village, fidèle aux événements et aux moments qui nous rassemblent. Je compte sur vous pour nous y retrouver.

Je vous souhaite à tous une belle année 2026, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Votre Maire, Marc LECOEUR


Les informations utiles

Horaires d'ouverture de la Mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	 	 	Fermé	 	 
Après-midi	 	15h-18h	Fermé	 	14h-17h

Contact:  02-37-26-66-26 ou  mairie@labourdinierestloup.fr

Restons connectés

 : Restez informés et alertés en temps réel de l'actualité communale (coupures d'eau, alertes météo, conseils municipaux, animations...).

Téléchargez l'application, elle est gratuite !

Retrouvez l'actualité de **la Commune** sur l'application



100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponibles aussi sur ordinateur et tablette

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !





Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !












Le site internet : www.labourdinierestloup.fr

Les numéros d'urgence

Urgences

-  SAMU : 15
 -  Pompiers : 18
 -  Police : 17
 -  Numéro d'urgence européen : 112
-

Aide spécialisée

-  Centre anti-poison : 02 41 48 21 21
 -  Enfance maltraitée : 119
 -  Harcèlement : 3018
 -  Drogues info service : 0800 23 13 13
 -  Sida Info Service : 0800 840 800
 -  Écoute cancer (Ligue contre le cancer) : 0800 940 939
 -  Prévention du suicide : 3114
 -  Violences conjugales : 3919
 -  Maltraitance personnes âgées / handicap : 3977
-

Santé locale

-  Hôpital Louis Pasteur : 02 37 30 30 30
 -  Hôpital Privé d'Eure et Loir ELSAN : 02 37 18 41 05
 -  Pharmacie de garde : 3237
-

Chartres métropole

- Guichet unique : 02 37 23 40 00
- Service déchets : 0 800 22 20 36
- ⚡ Synelva (électricité) : 02 37 91 80 00
- 💧 C'Chartres eau (eau) : 02 34 43 90 22

L'état civil

Naissances

Iris BLONDEAU



née le 19 mai 2025



Roxane
GUERBOIS HIVERT



née le 7 juin 2025

Mariage

Yann RAIMBAUX & Sabrina MILON,

♡ 12/07/25 ♡



PACS

Christopher LEZIER

& Marie Adeline DE

CASTRO SIMOES

05/05/25



PACS

Alexis BONBONY
& Estelle GODINHO

♡ 08/07/25 ♡



Rusmir TUFKOVIC
& Marie CHEDOTAL

♡ 18/11/25 ♡



Yohan BERNIER
& Axelle DAVOLI

♡ 02/12/25 ♡



Décès

✠ Mme **POUSSARD Jacqueline**, décédée le 27 mars 2025

✠ M. **BEAUDOUIN Michel**, décédé le 18 mai 2025

✠ M. **GUILLOU Roger**, décédé le 19 novembre 2025

✠ M. **DESMOULINS Patrick**, décédé le 10 mars 2025



Présent au sein du Conseil Municipal depuis 1989, Patrick était devenu Adjoint au Maire en 1995. Figure discrète, engagée et toujours disponible, il mettait son savoir-faire comme sa bienveillance au service de tous, avec simplicité et générosité.

Sa disparition soudaine nous a profondément touchés. Votre présence lors de l'hommage du 14 juin a témoigné de l'empreinte qu'il laisse dans nos cœurs.

En mémoire de Patrick, nous avons planté un arbre boule de neige, près de sa maison, accompagné d'une plaque pour ne jamais oublier celui qu'il était, et ce qu'il représentait pour nous.

Culte et paroisse

Doyenné de Chartres, Abbé Pierre Paul
La trinité sur le chemin de St-Jacques
9, rue de la Bienfaisance 28600 LUISANT

☎ : 02-36-67 06 61

✉ : latrinite@diocesechartres.com

🌐 : <https://www.paroisselatrinite28.fr/>

Relais paroissial sur la commune :

Dominique MAROQUIN 06-87-40-60-40



Les formalités administratives

Toutes les démarches possibles dans votre mairie

Couples :

- Mariage, Pacs
- Renouvellement de vœux
- Mise à jour du livret de Famille

Naissance et adoption

- Parrainage civil
- Reconnaissance d'enfant
- Inscription sur livret de Famille

Décès

- Déclaration de décès
- Acquisition des concessions

Papiers - citoyenneté

- Inscription sur listes électorales
- Attestation d'accueil d'étranger
- Recensement citoyen
- Changement de nom et prénom
- Acte d'état civil
- Consultation des registres
- Légalisation de signature

- Duplicata de livret de Famille

Voie publique

- Demande d'occupation du domaine public et tarifications
- Arrêté de voirie
- Attribution de n° de rue
- Déclaration de l'organisation d'un vide-maison

Urbanisme

- Attestation de numérotage et d'alignement
- Consultation Carte Communale
- Demandes d'urbanismes (CU, DP, PC...)
- Avis d'enquêtes publiques

Sanitaire - Sécurité

- Demande d'inscription au fichier des « personnes vulnérables »
- Demande d'enquête sanitaire

Où faire votre carte d'identité et votre passeport?

34 Mairies sont équipées d'un dispositif de recueil et chargées de la délivrance des Cartes Nationales d'identité et Passeports en Eure-et-Loir. Retrouvez la liste sur <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

Privilégiez la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). <http://predemande-cni-ants.gouv.fr/>
L'ANTS vous accompagne aussi dans vos démarches liées à l'immatriculation et au permis de conduire.



Quels autres services près de chez moi ?

France Services est un espace de proximité qui accueille, informe et accompagne les citoyens dans leurs démarches du quotidien : aides sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, santé, accès aux droits...

À la Mairie d'Illiers-Combray, retrouvez les agents France Services qui vous accompagnent pour l'ensemble de vos démarches au sein d'un guichet unique.



Le conciliateur de justice

Auxiliaire de justice assermenté et bénévole, son intervention offre un moyen simple, rapide et gratuit de résoudre un différend à l'amiable.

La conciliation peut être sollicitée pour des conflits :

- de voisinage (mitoyenneté, nuisances, servitudes, plantations...)
- entre propriétaire, locataire, syndic (loyers, garantie, travaux...)
- avec un professionnel (travaux mal réalisés, litige commercial ...)

À savoir :

- La conciliation est obligatoire avant tout procès pour les litiges < à 5 000€ ou lorsque la loi l'impose (ex: bornage, servitude).
- Le conciliateur n'intervient pas dans les litiges avec l'administration ni dans les affaires familiales (pension, résidence des enfants, etc.).

Permanence à la Mairie d'Illiers-Combray assurée par Anne Lamotte
RdV au 07.52.51.97.25 ou anne.lamotte@conciliateurdejustice.fr

Les tarifications communales

La salle des fêtes

Pour les particuliers

	<i>Habitants de la Commune</i>	<i>Habitants hors Commune</i>
<i>Apéritif</i>	60€ <i>dont 30€ à la réservation</i>	120€ <i>dont 60€ à la réservation</i>
<i>48 heures</i>	250€ <i>dont 125€ à la réservation</i>	350€ <i>dont 175€ à la réservation</i>
<i>Chauffage</i>	100€ <i>01/11 - 01/04 (location 48h)</i>	100€ <i>01/11 - 01/04 (location 48h)</i>
<i>Cautiion</i>	1000€	1000€

Pour les Associations de la Commune

La salle est prêtée gratuitement dans la limite de 5 réservations/an, avec ménage et caution aux mêmes conditions que pour les habitants. Au-delà de ces 5 prêts, les tarifs proposés sont les suivants :

<i>Journée ou soirée en semaine</i>	<i>½ journée en semaine</i>	<i>Week-end</i>
30€	15€	115€

Pour les Associations et Entreprises hors Commune

<i>Journée ou soirée en semaine</i>	60€
<i>½ journée en semaine</i>	30€
<i>Week-end</i>	230€

Le cimetière

<i>Concessions</i>	<i>Perpétuelle</i>	900€
<i>Acquisition ou renouvellement</i>	<i>50 ans</i>	600€
	<i>30 ans</i>	300€
<i>Colombarium</i>	<i>20 ans</i>	500€
<i>Cavurne</i>	<i>20 ans</i>	100€

La redevance d'occupation du domaine public

<i>Désignation des occupations</i>	<i>Modalités de calcul</i>	<i>Tarifs</i>
<i>Dépôt de matériaux (sable, bois, tuiles, terre...)</i>	<i>Par m² d'emprise au sol par jour</i>	<i>1,00 €</i>
<i>Échafaudage</i>	<i>Par m² d'emprise au sol par jour</i>	<i>2,00 €</i>
<i>Bennes, nacelles, grue, engin de chantier</i>	<i>Par jour Par semaine</i>	<i>10,00 € 50,00 €</i>
<i>Clôture de chantier</i>	<i>Par m² d'emprise au sol par jour</i>	<i>2,00 €</i>
<i>Travaux d'isolation par l'extérieur</i>	<i>Versée une fois à la création, coût au m²</i>	<i>150,00 €</i>
<i>Surplomb sur le domaine public</i>	<i>Versée une fois à la création, coût au m²</i>	<i>50,00 €</i>
<i>Véhicule de vente ambulante régulier (camion-pizza, etc...)</i>	<i>Par année civile</i>	<i>150,00 €</i>
<i>Marchands ambulants occasionnels et forains hors festivités municipales</i>	<i>Emplacement de 2 m² d'emprise au sol par heure</i>	<i>5,00 €</i>
<i>Commerçants ambulants et forains à l'occasion de festivités municipales</i>	<i>Par jour emplacement de - de 5ml Par jour emplacement de + de 5ml</i>	<i>30,00 € 50,00 €</i>

La taxe locale sur la publicité extérieure

<i>Dispositif d'affichage</i>	<i>Superficie ≤ 50m²</i>	<i>Superficie > 50m²</i>
<i>Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques</i>	<i>18.90€</i>	<i>37.80€</i>
<i>Dispositifs publicitaires et pré-enseignes numériques</i>	<i>56.70€</i>	<i>113.30€</i>

La redevance pour l'entretien des abords de son domicile

Nos multiples rappels n'étant pas suffisants pour que l'entretien des abords de certaines propriétés (trottoirs, haies, ...) soit effectué.

La redevance pour la prise en charge de cette mission par la municipalité évolue.

Ainsi, si notre agent technique est amené à entretenir les abords de votre propriété à votre place, et après notification vous ayant accordé 1 mois de délai pour vous mettre en conformité, son intervention sera facturée :

- *30€ du mètre linéaire pour le nettoyage de caniveaux,*
- *75€ du mètre linéaire de trottoir,*
- *300€ par m² de haie,*
- *400€ par voyage en déchetterie.*

Cette redevance prend en considération le temps passé, les frais d'usure des outils et matériels nécessaires ainsi que le carburant. Au besoin nous pourrions aussi faire appel à une entreprise et vous adresser la facture.

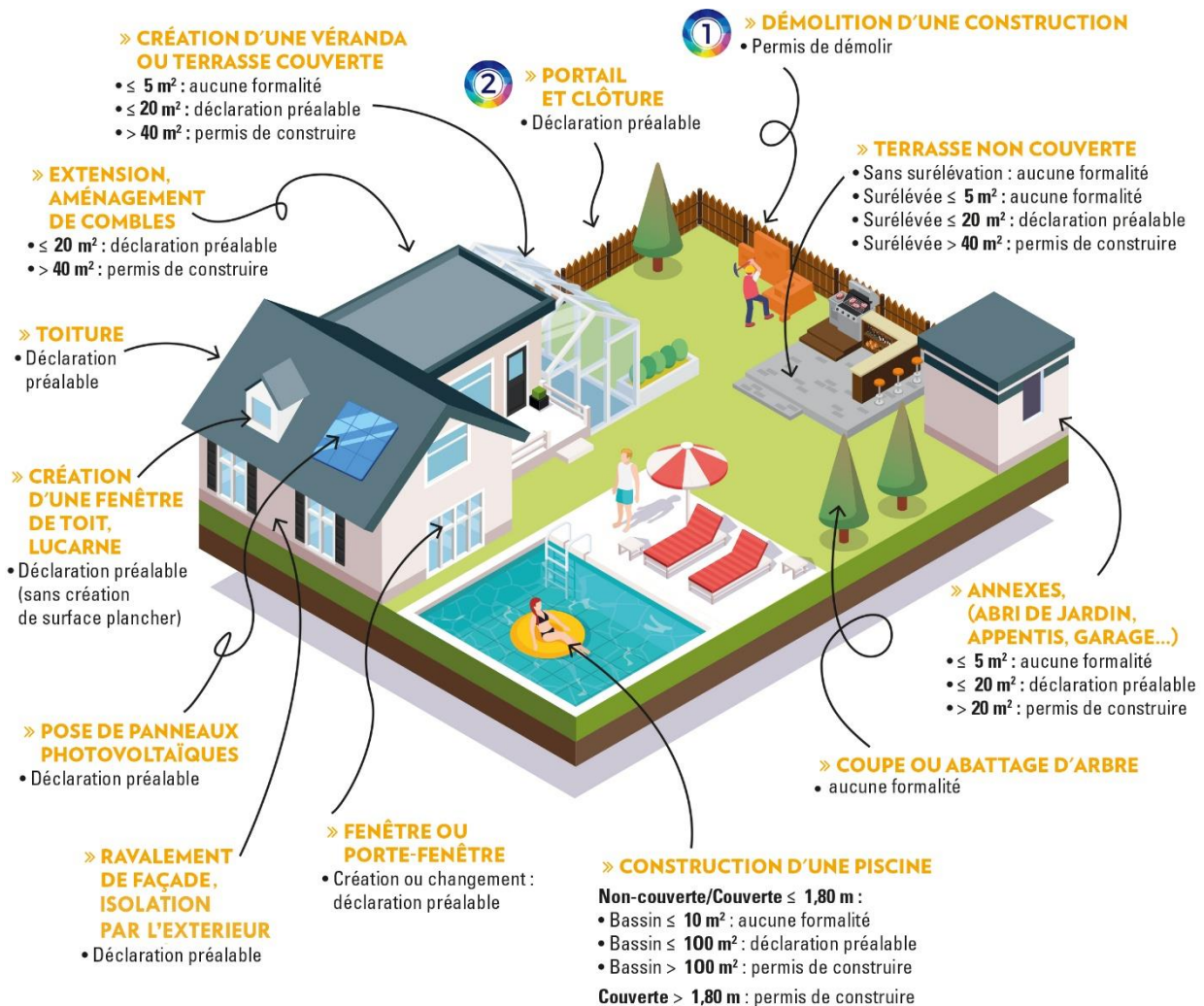


L'Urbanisme

Comment déposer une demande de travaux ?

Nous recevons vos demandes d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière simple et rapide ! Pour utiliser ce service, il suffit de vous rendre sur le site : <https://www.e-permis.fr/>

Quelle demande d'urbanisme pour quel projet ?



1 Souvenez-vous de déclarer la démolition auprès du Service Départemental des Impôts Fonciers afin que le calcul de vos impôts locaux soit réajusté.

2 Si la clôture donne sur une sente publique non carrossable et interdite à la circulation des véhicules, la pose d'un portail est interdite, mais un portillon pour « piétons » est autorisé.

La gestion de vos déchets

La collecte à domicile

Toutes les informations utiles sont sur votre calendrier de collecte.

La dépose en déchèterie

2 Déchèteries proches de chez vous :

	Chaunay	Dammarie
LUNDI	9h - 11h45 / 14h - 17h45	Fermé
MARDI	Fermé	9h - 11h45 / 14h - 17h45
MERCREDI	9h - 11h45 / 14h - 17h45	Fermé/ 14h - 17h45
JEUDI	9h - 11h45 / 14h - 17h45	Fermé
VENDREDI	9h - 11h45 / 14h - 17h45	9h - 11h45 / 14h - 17h45
SAMEDI	9h - 11h45 / 14h - 17h45	9h - 11h45 / 14h - 17h45
DIMANCHE	9h - 11h45 / Fermé	9h - 11h45 / Fermé

N'oubliez pas de vous munir d'une carte d'accès fournie par Chartres métropole.

La collecte de bouchons

La commune soutient l'association Cœur2Bouchons en récupérant bouchons et couvercles en plastique uniquement :

- Alimentaires : eau, lait, huile, mayonnaise...
- Ménagers : produits d'entretien, capuchons de feutres, stylos...
- Hygiène / Santé : shampoing, dentifrice, médicaments, ...



Recyclés en France ils servent à financer du matériel pour les personnes en situation de handicap. Déjà 30kg de bouchons récoltés lors de notre 1^{er} ramassage fin août. Merci pour votre solidarité !

<https://www.coeur2bouchons.fr/>

La poubelle de collecte est désormais située à l'extérieur de la Mairie, à côté de la boîte à livres, pour un dépôt libre et pratique.

Le Très Haut Débit et la fin du réseau cuivre d'ici 2029

Le réseau cuivre : un ancien réseau en fin de vie

- Installé il y a plus de 50 ans par Orange, il a permis le téléphone fixe (prise en T) et Internet ADSL.
- Devenu obsolète : réparations fréquentes, performances limitées.
- Fermeture progressive entre 2023 et 2030.

La fin du cuivre ne signifie pas la fin d'Internet ou du téléphone !
Les services basculeront sur la fibre optique, plus performante.

La fibre optique, c'est quoi ?

Un fil de verre ou de plastique transparent qui transporte la lumière pour transmettre l'information.



La Fibre optique est :

- 100x plus rapide que l'ADSL,
- 4x plus économe en énergie,
- Moins sensible aux intempéries,
- Plus fiable et plus durable.

Ce qui va se passer pour notre commune

Notre commune fait partie du lot n°5 du programme national de fermeture du cuivre. D'ici 2029 tous les services encore actifs sur le réseau cuivre seront coupés : Internet, téléphonie fixe, TV...

👉 Pour éviter toute interruption, il est nécessaire de migrer dès maintenant vers la fibre.

Que devez-vous faire ?

1. Contactez votre opérateur pour faire le point sur vos besoins.
2. Souscrivez une offre adaptée sur le réseau fibre optique.



👉 Même si vous souhaitez conserver **UNIQUEMENT UNE LIGNE DE TÉLÉPHONIE FIXE**, c'est possible via la FIBRE !

3. Soyez vigilants : méfiez-vous des démarchages abusifs.

Les prestations de service

La mutuelle communale



Depuis 3 ans, une convention annuelle avec AXA permet à tous les habitants, notamment retraités, indépendants, jeunes sans emploi..., de bénéficier de réductions sur leur complémentaire santé et dépendance.

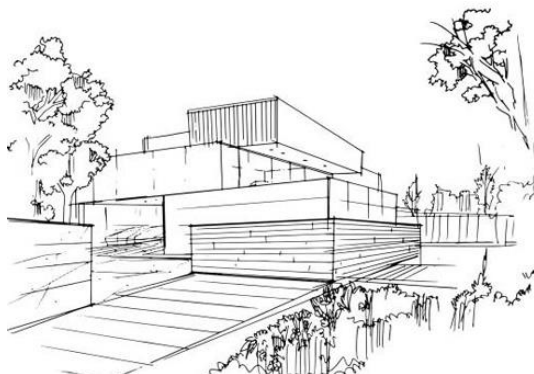
Cette « santé communale » s'adresse à tous ceux qui ne sont pas couverts par la complémentaire collective obligatoire.

- ✓ Une complémentaire santé modulable selon vos besoins.
- ✓ Un tarif avantageux négocié (réductions de 10 à 20%)
- ✓ Une offre simple et accessible à tous, sans questionnaire médical.
- ✓ Un accès à des services innovants: téléconsultation, 2nd avis médical...
- ✓ Un accompagnement quotidien proche de chez vous.

Dans le cadre du renouvellement du dispositif pour l'année prochaine, la commune a recueilli une proposition supplémentaire auprès de la mutuelle MUTAMI qui deviendra, elle aussi, notre mutuelle communale.

Les permanences architecturales

Depuis deux ans, chaque dernier vendredi après-midi du mois, M. Olivier GUIARD, architecte de l'agence locale INTERRELIER, vous reçoit gratuitement, sur rendez-vous, en mairie, pour vous accompagner dans votre projet de construction ou de rénovation.



Il met à votre disposition son expertise afin de vous apporter informations, orientations et conseils pour intégrer harmonieusement votre projet dans son environnement et valoriser la qualité architecturale des constructions au sein de la commune.

La campagne de vidange collective

L'entretien de l'assainissement non collectif doit être réalisé tous les 4 ans minimum, selon la taille et l'usage de l'installation.

Cette année encore, l'entreprise Assainissement André Bertrand est intervenue avec le sérieux habituel, au bénéfice de 46 foyers.



Désignation des services	Prix HT
Pompage, nettoyage de fosse septique ou toutes eaux (3m ³ max)	220€
m ³ supplémentaire	40€
Pompage et nettoyage bac à graisse (au-delà des 3m ³ du forfait)	25€
Lavage filtre	25€
Mètre linéaire de tuyau supplémentaire (au-delà de 30 ml)	2€

Le sport au Colisée

Chartres Métropole et les clubs sportifs C'Chartres (Basket Féminin, Basket Masculin et Handball) offrent aux habitants de l'agglomération des places gratuites pour venir vibrer lors des prochains matchs !

Retrouvez les rencontres annoncées sur Panneau Pocket et contactez la mairie, par mail ou par téléphone, pour réserver vos places. Les billets sont à retirer en mairie.

⚠ Attention : Entre 6 et 9 places disponibles par match !



Bien vivre ensemble

CHOISIR LE BON MOMENT

C'EST IMPORTANT



TOUS RESPONSABLES, TOUS CONCERNÉS

LES TRAVAUX BRUYANTS

Ils sont à effectuer :

- les jours ouvrables
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h

ATTENTION

Les animaux (chiens, poules etc...) peuvent aussi être une nuisance sonore dont les maîtres sont responsables



CHOISIR LE COMPOSTAGE

ET PAS LE BRÛLAGE
DES DÉCHETS VERTS !

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Les utiliser en paillage, en compost ou les apporter en déchetterie.

ATTENTION

Le dépôt sauvage des déchets verts, gravats ou autres détritiques est interdit et passible d'amende.



ENTREtenir LES ABORDS DE MON DOMICILE

- Taille de la végétation débordant chez mon voisin mais aussi sur l'espace public
- Nettoyage des caniveaux et des trottoirs

GARDER MON CHIEN BIEN CHEZ MOI

Pour la sécurité de tous et de mon animal, je veille à ce qu'il soit dans un espace clôturé ou très bien attaché afin qu'il ne divague pas dans le quartier.



La « bonne conduite »

Chacun sait l'importance des bons comportements au volant, pourtant trop d'automobilistes oublient ces règles essentielles à la sécurité de tous.



De nombreux habitants nous ont signalé des excès de vitesse dans les hameaux. Le problème a été pris très au sérieux puisqu'une campagne de sécurité routière en collaboration avec les services du Département a été menée à Saint-Loup (RD 337, rue de la Mare Neuve et rue de la Croix Blanche). Sur la période du 20 au 26 mars, 2109 véhicules ont été comptabilisés, dont 733 en infraction, soit 35%



dépassant les 50kms/h, avec en moyenne, un excès de 13kms/h.

Ce constat invite chacun à la vigilance. Des aménagements dissuasifs ont été envisagés, mais leur coût freine pour l'instant leur mise en œuvre à l'échelle de la commune.

Nos annonceurs



- Assainissement - Terrassement
- Aménagement - Démolition
- Stabilisation de sol
- Détection et réparation de fuite d'eau
- Travaux sans tranchée
- Irrigation - Drainage



02 37 26 42 38

2A rue du Marché LA BOURDINIÈRE ST LOUP (28360)

www.maison-cage.fr



- Réparation et équilibrage de transmissions
- Extraction de bougies cassées
- Rectification de culasses
- Entretien de véhicules



02 37 26 42 38

2A rue du Marché LA BOURDINIÈRE ST LOUP (28360)

www.maison-cage.fr



L'agence d'architecture
qui accompagne vos projets
pour cette nouvelle année

INTERRELIER

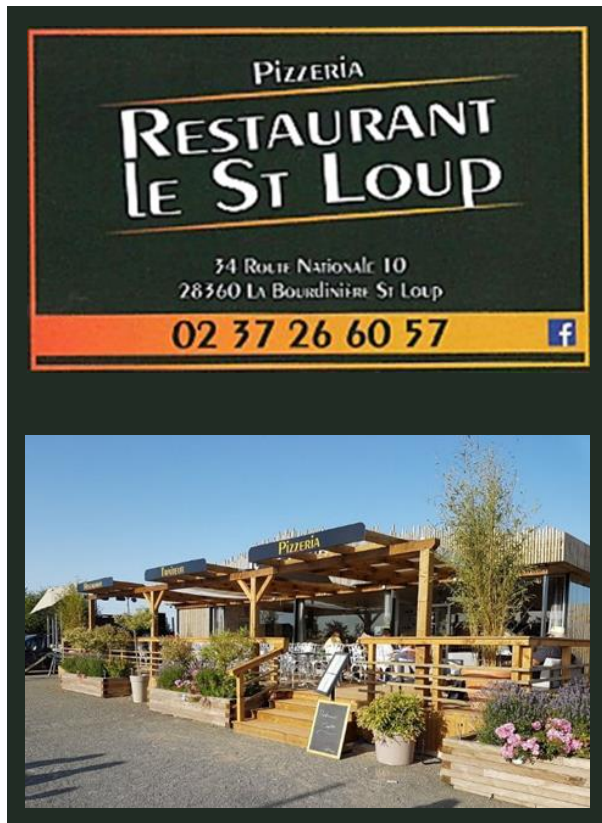
www.interrelier.fr
02 37 25 31 30



Vous souhaitez
une heureuse année

2026

Nos annonceurs



Au service des particuliers, des professionnels
et des collectivités.

- Élagage
- Émondage
- Broyage
- Fauchage

SARL BERTRAND

2, rue de Fresnay Le Comte
28360 La Bourdinière Saint Loup

sarlbertrand28@gmail.com

06 07 83 60 84



Un projet immobilier ?



Contactez-moi !



Stéphanie Marchand

06 20 96 09 75

stephanie.marchand@capifrance.fr



10 ans d'expériences

*À chaque projet, une histoire,
ensemble concrétisons le vôtre*

Nos annonceurs



Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir
12 rue du château – Chenonville – 28360 La Bourdinière Saint Loup
02.37.24.04.00 fdc28@fdc28.com



**Entretien
Installation
Dépannage**

**Neuf et rénovation
Devis gratuits**

06 23 48 62 69

Pierre-Jean LARRIVÉ
7 rue du Château CHENONVILLE
28360 LA BOURDINIÈRE SAINT LOUP
larrive1@hotmail.fr

**PARTICULIERS
PROFESSIONNELS
COLLECTIVITÉS**

Vente de matériel neuf
Réparation et SAV
Vente de pièces détachées toutes marques
Robots de tonte
Location de matériel

[@meslardmotoculture](https://www.instagram.com/meslardmotoculture)
[f](https://www.facebook.com/meslardmotoculture)

3 impasse Armand Peugeot
28800 BONNEVAL
02 37 96 90 87

3 bis Rte Nationale 10
28360 LA BOURDINIÈRE SAINT LOUP
02 37 26 60 45

REVENDEUR

STIHL

AAB**ASSAINISSEMENT ANDRÉ BERTRAND****- NOGENT LE ROTROU -**

Vidanges - Assainissement
Collecte des déchets individuels
Nettoyage citerne à fuel
Bacs à graisse - Puits - Puisards

Épreuve étanchéité - Fosses sепtiques - Passage caméra

Un privé à votre service, 7 jours/7 et 24 heures/24

- 02 37 52 01 89 - www.aab-sa.fr -

La Grange à Pain
à Mignières

Ouvert du Mardi au Samedi
de 7h à 13h et de 15h30 à 19h

Dimanche de 7h à 12h

02.37.24.03.52

AGENCEMENT - ESCALIER

tous travaux du batiment

stephanejavon@orange.fr**IS MENUSERIE**

TEL 02 37 26 50 97

: - CUISINE - SALLE DE BAIN

1 rue de Meslay le Vidame
28 360 la Bourdinierre st loup

La Mairie comment ça marche

Le rôle et les missions du Maire

À la fois représentant de l'État, et autorité locale, il est avant tout le garant de l'harmonie sociale et du bon fonctionnement communal. Il conduit les missions administratives, exécutive et civiles de la commune. Il œuvre chaque jour pour l'intérêt général.



Officier d'État civil
comme ses adjoints.
Signe les actes de
naissance, de mariage,
de pacs ou de décès



Officier de police
judiciaire comme ses
adjoints. Dresse des
contraventions
(infractions routières,
dégradations...)



Statue sur les
inscriptions et
radiations des listes
électorales



Organise les élections
sur la commune



Met en place le
recensement citoyen



Officie lors des
cérémonies patriotiques



Élu de proximité à
l'écoute de ses
administrés.
Favorise le dialogue
et la médiation



Assure des fonctions
de représentation
dans les événements
publics et politiques



Coordonne la
prévention et
l'organisation des
secours en cas de
catastrophes



Employeur public
Gère les agents



Prépare, préside et
exécute les décisions du
conseil municipal



Prépare le budget et
signe les marchés publics
après autorisation du
conseil municipal.
Ordonne les dépenses
et les recettes



Administre la commune
Sauvegarde ses intérêts



Prend des arrêtés
municipaux et délivre les
autorisation d'urbanisme



Siège au conseil communautaire
de Chartres métropole
avec le 1er adjoint
pour représenter la commune



Représente la
commune en justice

Le rôle et les missions des adjoints au Maire et des conseillers municipaux

Les adjoints au maire, aussi officiers d'état civil et de police judiciaire, épaulent le maire dans la gestion quotidienne et supervisent les domaines qui leur sont délégués (urbanisme, état civil, travaux, etc.).

Le conseil municipal débat et vote les décisions structurantes de la commune : budget, projets, travaux, réglementation locale.

Aux côtés du Maire, adjoints et conseillers définissent les priorités municipales et veillent à la mise en œuvre des actions dédiées au développement, au bon fonctionnement et au bien-être de la commune.



Présence nécessaire aux Conseils municipaux minimum 1x/trimestre



À l'écoute de leurs concitoyens, font remonter les informations et les problèmes rencontrés



Votent des mesures encadrant la vie communale, appelées délibérations



Organisent les élections
Élisent le Maire et ses adjoints



Votent le budget et approuvent le compte administratif



Compétents pour décider des travaux, gérer le patrimoine communal et accorder des subventions



Participent aux commissions municipales dans lesquelles ils sont nommés pour siéger



Compétents pour créer et/ou supprimer des postes et des services municipaux



Devoir de représentation lors des festivités locales et des cérémonies patriotiques

Le rôle et les missions de la secrétaire de Mairie :

Véritable pilier de la commune et bras droit du maire, relais essentiel entre les élus, les habitants et les services extérieurs, elle assure également le bon fonctionnement administratif au quotidien. Sans elle, aucune décision ne se traduirait en action et la mairie serait vite paralysée.



Accueil, écoute,
et renseignements



Traitement du
courrier et des mails



Planification de l'agenda
et des rdv du Maire



Enregistrement
de l'État civil



Réception, transmission et
suivi des dossiers d'urbanisme



Rédaction des actes
administratifs



Gestion du budget
communal



Paiement des factures
et émission des titres
de recettes



Constitution des
dossiers de subventions



Préparation et
suivi des conseils
municipaux



Procédures de marchés publics
et d'appels d'offres



Préparation des
cérémonies
officielles



Veille juridique
et législative



Préparation
des élections



Gestion et suivi
de carrière



Élaboration
des fiches de paie



Archivage des
dossiers



Location de la
salle comunale



Gestion administrative
du cimetière



Coordination du
recensement

Le rôle et les missions de l'agent technique :

Il veille chaque jour à l'entretien et à la propreté de la commune, souvent dans l'ombre et par tous les temps.

Polyvalent, il assure la maintenance du patrimoine communal et veille au bon état des équipements publics. Sans lui, notre cadre de vie se dégraderait vite.



Entretien des espaces verts: tonte, taille, désherbage...



Propreté et valorisation de l'espace public



Distribution des courriers municipaux



Préparation de la salle des fêtes pour les célébrations



Demande de devis aux entreprises



Entretien et maintenance des bâtiments communaux: peinture, serrurerie, plomberie, menuiserie, électricité...



Réalisation de petits travaux de voirie: rebouchage des nids de poule, réparation des trottoirs, peinture au sol...



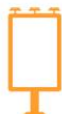
Liaison entre la mairie et les techniciens effectuant des travaux sur la commune



Ramassage des déchets et dépôts sauvages



Entretien du petit matériel



Mise à jour de l'affichage communal



Installation des décorations de Noël



Transport, installation et démontage du matériel nécessaire aux manifestations communales



Contrôle l'approvisionnement en matériel et produits



Nettoyage des locaux municipaux

Le rôle et les missions de l'agent d'animation

Il contribue à la vie sociale et culturelle de la commune. Il encadre les activités pour tous les publics, favorise la participation, crée du lien et veille au bon déroulement dans un cadre convivial et sécurisé. Son dynamisme et son sens du contact en font un acteur essentiel du vivre-ensemble.



Conception et programmation des animations municipales



Démarchage des prestataires et recherche de sponsors et partenaires



Création de supports de communication



Gestion des stocks et approvisionnement



Coordination des différents services et acteurs pour l'organisation des évènements municipaux



Animation des activités et manifestations communales



Communication et promotion des évènements organisés par la commune



Suivi et analyse des projets menés



Veille concurrentielle



Suivi de la Régie d'animation



Administration du site internet



Publication de l'actualité sur Panneau Pocket



Rédaction du bulletin municipal



Appui dans certaines missions du poste de secrétaire de Mairie



Accompagnement et encadrement des enfants dans le bus scolaire

Le rôle et les devoirs des administrés

Vous aussi, chers habitants, jouez un rôle essentiel dans la vie de notre commune.

Tout d'abord, bien sûr, par votre participation aux élections municipales.



Mais aussi à travers votre engagement au quotidien, en respectant les règles, en signalant les besoins et en prenant part aux échanges publics, qui contribue directement à l'amélioration de notre cadre de vie. Votre regard et vos propositions enrichissent le dialogue démocratique et renforcent l'action municipale.

Enfin, votre implication dans les associations et les événements communaux favorise la cohésion et le dynamisme de notre territoire. Tous ensemble nous constituons la commune et la faisons avancer.

Pour autant, nous souhaitons rappeler quelques points essentiels :

**À LIRE
ABSOLUMENT!**

- **Le Maire n'est pas une hotline 24h/24 et 7jrs/7 :** inutile d'appeler à 23h parce qu'il manque un boulon au lampadaire.
- **Le Maire n'est pas un distributeur de billets :** il ne sort pas de sa poche le budget de la commune.
- **Le Maire n'est pas un magicien :** il ne peut pas faire apparaître une aire de jeux en une semaine.
- **Le Maire n'est pas un enquêteur :** il ne sait pas qui a garé sa voiture devant votre portail à 18h27 précises.
- **Le Maire n'est pas un punching-ball :** râler, oui... mais avec modération et respect.

Vous l'aurez donc compris, le maire n'est pas un super-héros mais un volontaire du quotidien. Il n'a pas de cape, pas de super-pouvoirs... mais beaucoup de patience et un brin d'humour.

Pour vos questions, sollicitations ou remarques, ayez le réflexe de solliciter la Mairie !

Les élections municipales

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 réforme profondément le mode de scrutin pour garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité dans toutes les communes.

L'essentiel à retenir

- **Généralisation du scrutin de liste bloquée et paritaire.**

→ Les électeurs votent pour une liste complète de candidats, sans pouvoir modifier l'ordre ni rayer des noms.

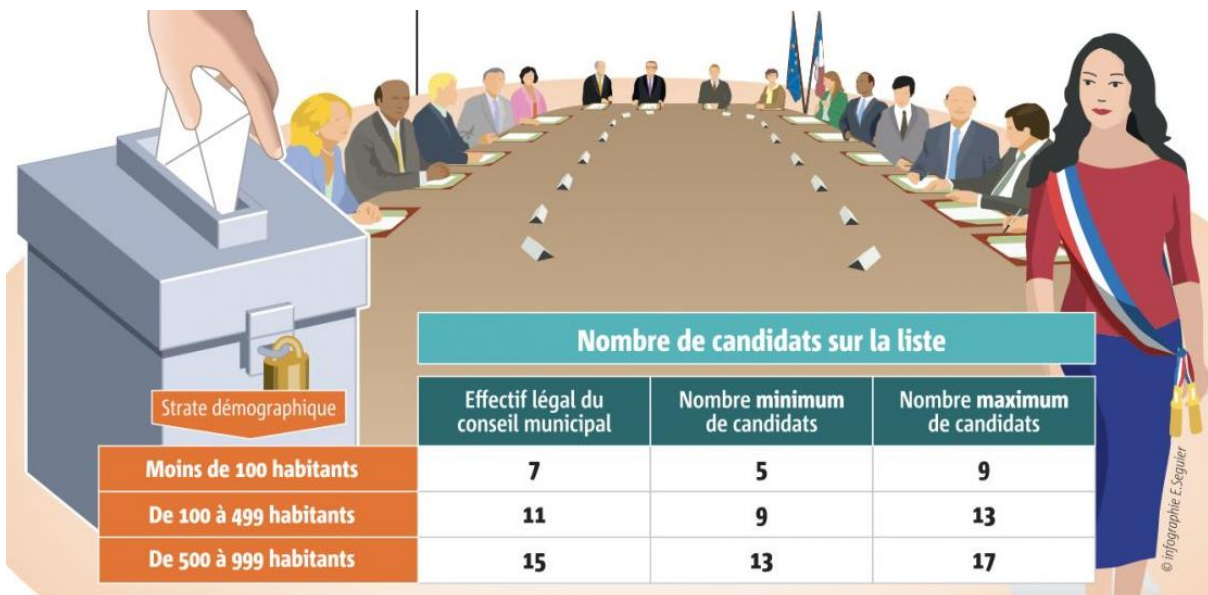
⚠ TOUTE ANNOTATION REND LE BULLETIN NUL ⚠

→ La liste doit être strictement alternée homme/femme (ou femme/homme), afin de garantir l'égalité entre les sexes.

- **Respect de l'effectif légal et flexibilité.**

→ Cela veut dire que le conseil municipal doit compter exactement le nombre de membres prévu par la loi.

→ On introduit malgré tout des marges de manœuvre.



- **Élection des adjoints au scrutin de liste bloquée et paritaire**

Le maire élu devra présenter une liste d'adjoints complète, alternant hommes et femmes, sur laquelle le conseil municipal votera.

• La répartition des sièges

→ Une prime majoritaire est attribuée à la liste arrivée en tête.

La liste arrivée en tête bénéficie d'une prime majoritaire correspondant à la moitié des sièges du conseil municipal, arrondie à l'entier supérieur.

Exemple

Dans notre commune de 750 habitants, 15 sièges sont à pourvoir. La moitié représente 7,5 sièges : on arrondit à 8 sièges, qui seront automatiquement attribués aux 8 premiers noms de la liste arrivée en tête si elle obtient la majorité absolue dès le 1^{er} tour.

Les 6 sièges restants seront ensuite répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Ainsi, si la liste A obtient 70% des voix et la liste B 30% :

- la liste A reçoit 8 sièges au titre de la prime majoritaire,
- puis, sur les 7 sièges proportionnels, elle obtient 5 sièges supplémentaires (70% de 7 sièges),
- la liste B obtient les 2 sièges restants. Ce seront les 2 premiers candidats de la liste B qui deviendront conseillers municipaux.

Résultat final : Liste A → 13 sièges et Liste B → 2 sièges, soit les 15 conseillers municipaux.

S'il y'a un 2nd tour, même règle de répartition, mais seules les listes qui ont obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour, peuvent se maintenir en lice.



La Mairie en chiffres

Population & territoire

- 👤 751 habitants répartis sur 7 hameaux
- 🌿 2016 ha de superficie

Patrimoine communal

- 🏢 3 bâtiments communaux (Mairie, Salle polyvalente, Église)
- 💧 4 mares et 2 lavoirs
- 🏀 1 city-stade

Équipe municipale

- 🗣️ 1 Maire, 2 adjoints, 11 conseillers et 3 agents municipaux

Vie démocratique

- 👥 9 conseils municipaux et 33 délibérations prises
- 📁 4 commissions (générale, finances, animation, bulletin)
- 📄 556 inscrits sur les listes électorales et 307 votants en 2024

Urbanisme

- 🏠 62 autorisations d'urbanisme délivrées
 - 🏠 5 Permis de Construire (PC)
 - 📐 23 Déclarations Préalables (DP)
 - 📄 23 Certificats d'urbanisme (CUa/CUb)
 - 🏠 1 Permis de démolir
 - 📄 10 Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
- ⚠️ 10 régularisations d'actes non déclarés

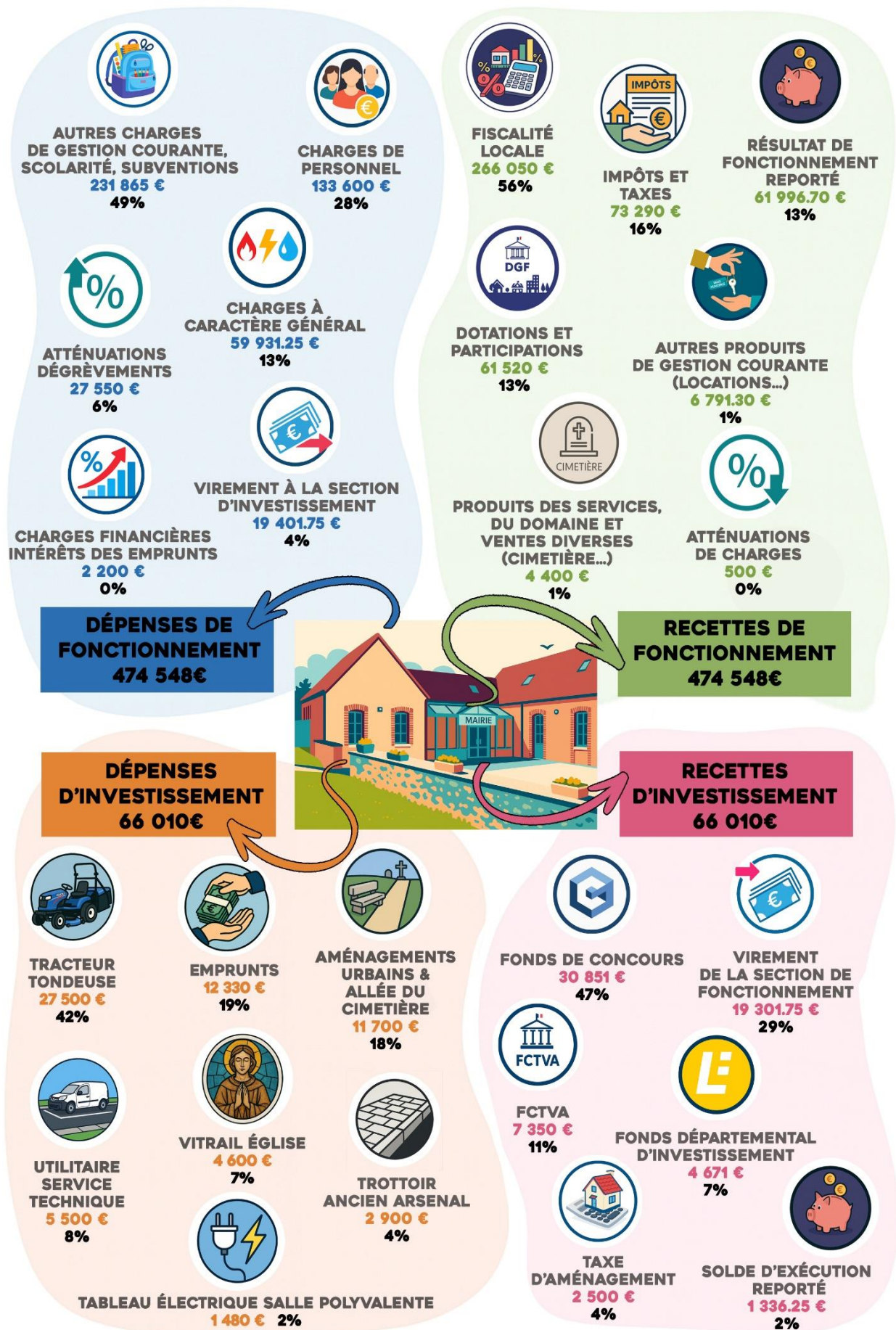
Vie administrative

- 📧 217 courriers envoyés et plus de 3500 mails traités
- 📄 28 arrêtés délivrés

Animations communales

- 🎉 8 évènements

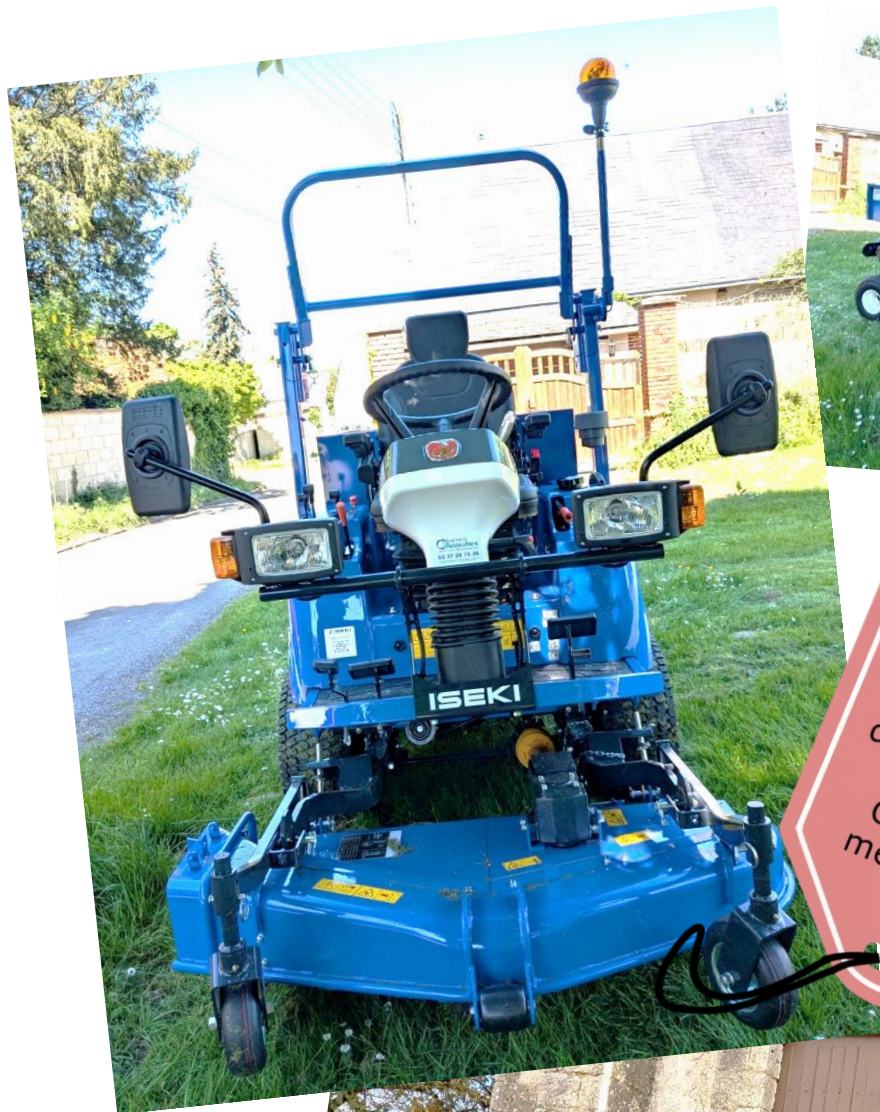
Le budget communal



Les travaux effectués

<p><i>Restauration du vitrail de la baie 2 de l'Église de St-Loup, par l'atelier Claire BABET</i></p>		
<p><i>Déplacement et réfection de l'arrêt de bus situé Rue du marché au Temple</i></p>		
<p><i>Travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable sur l'ensemble des hameaux</i></p>		 <p>CHARTRES MÉTROPOLE</p>
<p><i>Installation de mâts d'éclairage spécifiques au-dessus des passages piétons de la RN 10 (Le Temple - La Bourdinière)</i></p>		 <p>CHARTRES MÉTROPOLE</p>
<p><i>Réfection de la couche de roulement sur la route de Brou RD 28</i></p>		 <p>Eure-et-Loir LE DÉPARTEMENT</p>

Le nouveau matériel roulant



**TONDEUSE
FRONTALE
ISEKI
34 986€**
dont 11 457€
financés par
le Fonds
de Concours
de
Chartres
métropole

**BERLINGO
CITROËN
5 500€**

dont 2 291€
financés par
le Fonds
de Concours
de
Chartres
métropole



L'école

Participation financière de la commune et effectifs

	2023-2024	2024-2025
Nombre d'enfants Bourdiloupiéens scolarisés	65 sur 246 élèves	60 sur 230 élèves
Dépenses scolaires des élèves en primaire	41 412, 20€ pour 44 enfants	41 084,69€ pour 38 enfants
Dépenses scolaires des élèves en maternelle	45 566,16€ pour 21 enfants	50 842,02€ pour 22 enfants
Coût par enfant en primaire	941,19€ par enfant	1 081,18€ par enfant
Coût par enfant en maternelle	2 169,82€ par enfant	2 311,00€ par enfant
Participation au déficit de la cantine scolaire	7 664,11€ pour 64 élèves	6 649,95€ pour 60 élèves
Participation au déficit de la garderie	3 314,90€ pour 28 enfants	4 443,58€ pour 33 enfants
Dépenses diverses	219,43€	287,88€
Total dépenses	118 937,93€	120 127,83€

Inscription à la maternelle

Procédez d'abord à l'inscription à la mairie de Dammarie avec un justificatif de domicile et le livret de famille. Vous pourrez ensuite contacter Mme Angélique THOUZET, directrice de l'école maternelle, au 02-37-26-07-07, pour un rendez-vous courant mars.



Inscriptions
École
Maternelle

du 10 au 17 mars 2026

Le corps enseignant

Après le départ de Mme Baillet, maîtresse de CE1-CE2, et Mme Vassard, maîtresse de moyenne section, ce sont Mme Ticot, Mme Huchet, et Mme Bonnin qui ont rejoint le corps enseignant.



Le ramassage scolaire

La société **TRANSDEV** assure le service de ramassage scolaire vers l'école de Dammarie Rachel, accompagnatrice du Circuit n°1, ou sa remplaçante Patricia, encadrent et accompagnent vos enfants durant le trajet. Cette année, 52 enfants ont bénéficié de ce service.

Un titre Jeune, d'un montant de 10 € et valable toute l'année scolaire, est obligatoire à partir de 6 ans. Effectuez votre commande, sur le site : <https://eboutique.fibus.fr/formulaire-demande-carte/>



Remercions aussi les chauffeurs de car qui conduisent et accompagnent vos enfants chaque semaine en toute sécurité.

Le passage en 6ème

Lors du spectacle de fin d'année, tous les élèves de CM2 ont reçu, des mains du maire de leur commune, un dictionnaire et une clé USB pour marquer leur passage vers le collège.

De gauche à droite, Lilou, Louna et Maé, nos futurs élèves de 6^{ème}, fiers représentants de la jeunesse bourdiloupéenne, mis à l'honneur lors de ce moment très symbolique, marquant avec émotion la fin de leur scolarité à l'école de Dammarie.



La carte scolaire de nos collégiens

Depuis plusieurs années, nous réclamions la révision de la carte scolaire afin que nos collégiens puissent intégrer le collège Jean Monnet de Luisant plutôt que celui d'Illiers-Combray.



Les élus du département ont enfin accepté notre demande. Elle sera prochainement présentée au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, puis soumise au vote de l'Assemblée départementale.

Si toutes les étapes aboutissent, la nouvelle sectorisation s'appliquera aux élèves entrant en classe de 6^{ème} pour la rentrée 2026.

L'école et le festival Art(t]chipel à Saint-Loup



Le festival AR(t]CHIPEL célèbre à la fois l'héritage culturel et la création contemporaine au cœur de la région Centre-Val de Loire.

Sandrine Prévost et l'artiste Charlotte Chicot ont accueilli 86 élèves de primaire à la Maison Alain Prévost de Saint-Loup. Les enfants y ont découvert la maison de l'écrivain, son œuvre, l'histoire du lieu et de ses contemporains, ainsi que deux sculptures réalisées en hommage à Alain Prévost et à Ephraïm Grenadou. Ils ont ensuite créé des anagrammes de «Saint-Loup», illustré leurs phrases et réalisé des images grâce à la technique du cyanotype. Leurs productions ont été présentées lors des portes ouvertes de la maison, les 25 et 26 octobre.



Les commémorations

FNACA 22 Mars 2025

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie a célébré le souvenir du 19 mars 1962, date du cessez-le feu en Algérie.



Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945

Le devoir de mémoire a été honoré par M. le Maire et sa 1^{ère} adjointe, Mme MAROQUIN, avec le concours de Laure, enfant de la commune, qui a donné lecture du message de l'Union Française des Anciens Combattants devant une assemblée de 25 personnes.



Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre

Grâce à la participation d'Elena, Sidi et Sacha, enfants de la commune, le message de l'Union Française des Anciens Combattants a résonné avec émotion devant une assemblée particulièrement nombreuse, rassemblant plus de 40 personnes.

M. le Maire a ensuite donné lecture du message de la Ministre des Armées, avant d'énumérer, avec solennité, les noms de nos héros tombés pour la France.

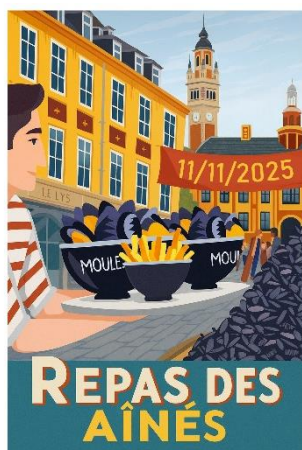
Une gerbe a ensuite été déposée au pied du monument aux morts par Mme MAROQUIN, première adjointe, en hommage à leur courage et à leur sacrifice.

La présence de tant d'habitants, jeunes et aînés réunis, rappelle avec force combien il est essentiel de préserver et de transmettre ce devoir de mémoire, afin que le sacrifice de celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté demeure vivant dans la conscience collective.



Le banquet des aînés

Le mardi 11 novembre, au restaurant *Le St-Loup*, 43 aînés ont participé au traditionnel banquet. Une affluence exceptionnelle, inégalée depuis bien avant la crise sanitaire. Autour d'un savoureux repas moules-frites sur le thème de la Braderie de Lille, la convivialité et les rires ont rythmé la journée.



M. le Maire, ému de s'adresser une dernière fois à ses aînés, a exprimé avec gratitude et tendresse sa reconnaissance pour leur fidélité et leur attachement à la commune.



Nos doyens du banquet : Mme Bertrand et M. Duval.

Une pensée a été adressée à M. Guillou, 94ans, et Mme Bigeault, 103 ans, doyens de la commune, ainsi qu'à la mémoire de M. Beaudouin, disparu cette année et ayant été longtemps aîné de notre commune.

Nos annonceurs

☎ / 02 37 21 01 56

🌐 / www.tuvache.fr



TUVACHE

PLOMBERIE
CHAUFFAGE

7 Imp. Jean Rostand à MAINVILLIERS



CHAUDIÈRES

POMPE À CHALEUR

SYSTÈME SOLAIRE

PHOTOVOLTAÏQUE

CLIMATISATION



VIESMANN

INSTALLATION - MAINTENANCE - DÉPANNAGE

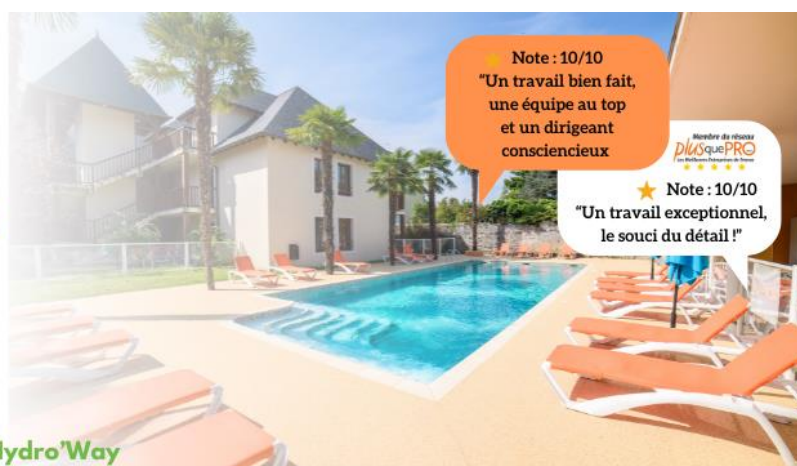
Nos annonceurs

LEMONNIER MAÇONNERIE

**Le (seul) référent
en sols perméables
depuis 2010**

Qualité et professionnalisme
au service des collectivités,
entreprises et particuliers

>>> Spécialiste N°1 sol Hydro'Way



AMENAGEMENTS EXTERIEURS - REVETEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Matériaux locaux - Engagement - Transparence - Réactivité - Maîtrise - Efficacité

 Prenez rendez-vous : 06 24 33 02 61 - 28630 Mignières
www.maconnerie-lemonnier.com  Maçonnerie Lemonnier

TAXI PHANE 28

06.09.62.88.78

Taxiphane28@gmail.com

Commune de Stationnement :

La Bourdière Saint Loup

Stéphane assure tous vos déplacements dans un véhicule haut de gamme, spacieux et tous confort, 7 jours sur 7, pour vos rendez-vous personnels et médicaux.

Taxi Conventionné Caisse Primaire d'Assurance Maladie et Toutes mutuelles.

Toutes destinations – Toutes distances – Rendez-vous médicaux – Hôpitaux – Aéroports – Gares – Courses du quotidien – Vacances ou autres besoins ...

N'hésitez pas à me contacter – Devis gratuit

Réservation possible par téléphone ou SMS



Stéphane Perche
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
Indépendante

**ON PEUT
TOUT RATER,
SAUF SES
OBSÈQUES**

Pour tous vos hommages,
les Pompes Funèbres Stéphane Perche
vous accompagnent avec respect,
disponibilité et écoute.

Parce que
c'est la *vie*

30 bis, av. Maurice Maunoury - 28600 Luisant
02 37 25 46 72 • agence.luisant@pfmperche.fr

1, rue des Trois Maries - 28120 Illiers-Combray
02 37 33 28 79 • agence.illiers@pfmperche.fr

tree-nation FFPP
stephaneperche.fr

06 2025 - © Droits réservés - Création graphique : www.lemone.com

Agréé **CERTIBIOCIDE**
Traitements raisonnés

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

**Segouin Romain
Micro-entreprise**

**Destruction nid
guêpes frelons
européens et frelons
asiatiques**

Dératisation
28120 Nogent sur Eure
segouinromain@gmail.com

06.81.55.28.40

f i y RS Destruction guêpes et frelons 28
Siret 94791246500012 APE 8129A

**L'offre assurance santé AXA
pour la commune de
LA BOURDINIÈRE ST LOUP**

Jusqu'à - 20 % sur vos contrats santé⁽¹⁾

Les avantages de l'offre « Assurance Santé pour votre commune » :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information
ou de devis, contactez votre conseiller :

Christian CARRIER
28360 LA BOURDINIÈRE ST LOUP

☎ 06 16 74 33 54

@ Christian.carrier.am@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

Les animations municipales

Le concours de puzzle

Le dimanche 9 Mars s'est tenu notre 2^{ème} concours de puzzle. Rassemblant 15 équipes sur le thème « Voyage en France », chaque binôme a dû compléter son puzzle le plus rapidement possible. Au terme de 4h de compétition, toutes les équipes ont été récompensées dans leurs catégories respectives.



Le Marché des créateurs et des producteurs locaux

Le dimanche 18 mai, la 2^e édition du Marché des Producteurs et Créateurs Locaux a confirmé le succès de cette initiative lancée l'an dernier. Avec 32 exposants, une belle affluence de visiteurs et une ambiance conviviale tout au long de la journée, ce rendez-vous s'impose désormais comme un temps fort de la vie du village.



Ce marché c'est bien plus qu'un évènement, c'est un reflet fidèle de notre territoire, de son savoir-faire, de son énergie et de ses valeurs. Chaque stand raconte une histoire, chaque produit la marque d'une passion.





Entre flânerie, échanges, dégustations, achats et tirage de la tombola, cette journée a été un véritable moment de lien social et de fête partagée. Prochaine édition le dimanche 24 Mai 2026 !



Merci aux exposants pour leur fidélité, aux bénévoles pour leur dévouement, aux collectivités voisines pour leur soutien, aux élus locaux pour leur présence et bien sûr à vous chers habitants.



Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir, notre député M. Huwart, notre conseillère départementale Mme Fromont, ainsi que les maires des communes voisines : M. Péan (Maire de Fresnay-le-Comte), M. Marais (Maire de Dammarie) et M. Pelletier (Maire d'Ermenonville).



Nous souhaitons à nouveau adresser nos remerciements à toute l'équipe de l'ombre, celles et ceux qu'on ne voit pas forcément, mais sans qui rien ne serait possible. Des semaines avant le jour J, vous étiez déjà à l'œuvre : certains pour fabriquer et installer les panneaux publicitaires afin de rendre l'évènement visible aux quatre coins de la commune, d'autres pour faire sauter les crêpes avec une efficacité impressionnante. Sans oublier toutes ces petites mains qui ont porté, rangé, installé, ajusté... et ces cerveaux qui ont réfléchi, mesuré, vérifié et se sont assurés que tout était pensé dans les moindres détails. C'est bien la somme de toutes ces bonnes volontés qui a fait le succès de ce marché. MERCI !



Concert de Gospel



Le 28 juin, l'église de Saint-Loup a vibré au son du gospel lors du concert de l'artiste Dydy, accompagnée de la chorale Cluster de Lèves. Plus de 60 personnes ont profité de ce moment musical chaleureux, sublimé par l'acoustique du lieu.

Pendant 1h, les artistes ont interprété des morceaux emblématiques du negro-spiritual, invitant le public à chanter et à se lever pour partager cette énergie communicative.

Le jeu de l'été

La participation ayant été plus faible cette 3^{ème} année, nous avons choisi de ne pas reconduire l'animation, qui semble s'essouffler. Nous remercions tous les vacanciers qui nous ont envoyé une carte postale. Le tirage au sort a permis de récompenser l'ensemble des participants.



Atelier découverte du Yoga

SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

36^{ème} ÉDITION

Financée par Chartres métropole

POUR NOTRE SANTÉ MENTALE, RÉPARONS LE LIEN SOCIAL

Animations, ateliers, conférences...

Du 6 au 19 octobre
A Chartres et dans les communes de Chartres métropole

Retrouvez le programme et les partenaires sur chartres-metropole.fr

Dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale organisée par Chartres Métropole, la commune a pu proposer gratuitement un atelier d'initiation au yoga. Animée le vendredi 10 octobre, cette séance douce et accessible à tous a mêlé postures simples, respiration et relaxation pour favoriser détente et bien-être.

Un moment apprécié par les 6 participantes.

Octobre Rose

Dans le cadre du mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, nous avons organisé une nouvelle marche solidaire de 6 kms, empruntant les chemins de contournement agricoles et offrant une belle découverte de la campagne. Cette année encore, grâce à votre mobilisation pour la bonne cause, un chèque de 300€ a pu être remis au Comité 28 de la Ligue contre le cancer.

Mobilisons nous pour la lutte contre le cancer du sein !!

marche octobre

ROSE

6 kms

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
LA BOURDINIÈRE SAINT-LOUP

Portons l'étendard d'Octobre Rose et marchons ensemble pour la bonne cause !

Départ : 9h15 dans la cour de chez M. Le Maire,
2 rue de Meslay-le-Vidame à La Bourdinière

Pot de l'amitié : 11h dans la cour de chez M. Le Maire
DISCOURS et remise du chèque AU COMITÉ DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Inscriptions obligatoires jusqu'au mardi 16 septembre
mairie@labourdinierestloup.fr ou 02.37.26.66.26

ADULTE : 5€ JEUNES de 11 à 17 ans : 3€ ENFANTS : Gratuit

Pour chaque inscription 3€ reversés au Comité 28 de La Ligue contre le Cancer



En attendant Noël

Le mercredi 26 novembre, l'esprit de Noël a commencé à souffler sur la commune. Dans l'atelier du lutin Philippe, une véritable petite forêt avait pris forme : 18 sapins réalisés à partir de palettes récupérées, patiemment assemblés depuis plusieurs mois. Il ne manquait plus qu'une chose : vos mains et votre créativité.

Petits et grands ont répondu présents : 15 participants sont venus les décorer. Grâce à leur enthousiasme et aux décorations généreusement offertes par plusieurs habitants, chaque sapin a pris vie, unique, scintillant et plein d'âme.



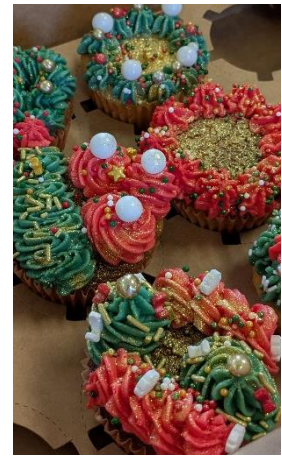
Ils ont ensuite été installés dans chaque hameau pour que toute la commune entre dans l'ambiance des fêtes avant la visite du Père Noël le 6 décembre qui a enchanté petits et grands.



Dans la douceur féerique de Noël, la commune a offert un moment gourmand et convivial aux familles : un atelier de décoration de cupcakes animé par Vanessa de Cake Silky Prestige (Luplanté).

16 enfants, accompagnés de leurs parents, ont fourré et décoré trois délicieux cupcakes dans une ambiance créative et joyeuse, repartant avec leurs pâtisseries... et un large sourire.

L'après-midi s'est poursuivie par un goûter de Noël réunissant près de 70 personnes, autour de minicupcakes maison et d'un chocolat chaud. Une animation gratuite, pensée comme un véritable cadeau pour remercier les habitants et partager un peu en avance la magie des fêtes.





PÂTISSERIES ET GÂTEAUX D'EXCEPTION
**Cakes
silkyprestige**



Le tissu associatif communal

La société de chasse de La Bourdinière Saint-Loup

Outre les battues et les jours de chasses individuelles, à la fin de la saison, les chasseurs se retrouvent autour d'un repas convivial.

2 dates à retenir ouvertes à tous

- samedi 13 février 2026 : Comptage des faisans

- samedi 07 mars 2026 : Comptage du petit gibier

Renseignements : 06.87.40.60.40 Mme Dominique MAROQUIN



L'Association des parents d'Élèves des écoles de Dammarie

Les parents bénévoles organisent des événements pour apporter de la joie aux enfants et financer des projets pédagogiques, des jeux de cour, ainsi que des activités scolaires et périscolaires.

Cette année, l'association a poursuivi ses actions en les améliorant.

Contact: ape.dammarie28@gmail.com



Perspectives nouvelles pour 2025-2026 :

- Boum d'Halloween avec DJ et photobooth
- Course de karting à pédales, duo parent/enfant

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine de La Bourdinière Saint-Loup



Cette année encore, l'Association a organisé le vide-grenier annuel qui s'est déroulé le 7 septembre 2025, ainsi que la fête d'Halloween le vendredi 31 octobre 2025.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles sans qui nos manifestations ne pourraient pas avoir lieu.



ASPB.S.L

Pour tout renseignement :
DOMINIQUE - 06 87 40 60 40

Le LeyLey Club, Association sportive de Majorettes

Aucune information ne nous a été transmise.

Calendrier prévisionnel des événements 2026



Formation secourisme



Crêpes Party



Elections municipales



Poissons d'Avril



Marché des producteurs



Concert



Apéro pique-nique



Nettoyage de la commune



Tous contre le cancer



A vos citrouilles



Repas des aînés



Animations de Noël



Bulletin municipal imprimé par

Imprimerie Delorme

11, rue Jean Perrin - ZA "Le Vallier" 28300 MAINVILLIERS - 02.37.21.77.99